

DA PER NOI



Nutiziale ufficiale di Core in Fronte – Annu 2024 • N° 10 / Ghjugnu

ATTUALITÀ A L'ACCORTA PULITICA INTERNAZIONALE CULTURA SPORTU

Edizioni spiciali

VUTEMU TUTTI INSEME!



**COREⁱⁿ
FRONTE**



*Cap'Articulu***DA A KANAKY À A CORSICA
A STRADA DI I POPULI LIBARI**

Si ogni lotta porta i so specificità e i so rialtà, a Corsica è a Kanaky portani u pesu di a duminazioni e di a sottomissioni.

A Corsica è a Kanaky sprimani tutti i dui a stessa speranza, quali sia u nivellu di tappa pulitica induva sò, quidda di a maestria di u so avvena.

A Kanaky hè un territoriu di strategia geopolitica di l'uceanu pacificu, di l'arcipelagu milanese.

A Corsica hè dinò d'impurtanza strategica geopolitica in cori di u Mediterraneu comu l'ha musciata in u 1978 u Fronti di Libarazioni Naziunali Corsu quandu ha pichjatu a basa militari francese di a Sulinzara.

L'avinimenti chi si so passati in Kanaky, a vulintà di u Statu francese d'impona una scutatura di u corpu alitturali ponani u problema di a culunizazioni di populu missa in opera.

Stessu problema par a Corsica, e ramintemu chi Core In Fronte in a so pruposta d'un titulu par a Corsica, incù tappa d'autunumia è d'autoditirminazioni, ha fattu valè un corpu alitturali paisanu.

Sta pruposta hè impurtantissima chì s'hè accrisciuta dipoi uni pochi d'anni a culunizazioni di populu francese.

Sta pruposta poni i basi d'un corpu alitturali naziunali corsu a cuntrariu di

quiddu impostu da u sistema francese chi ha pà scopu d'ammutuli e di smattà ciò chì faci u Populu Corsu.

Storicu hè u nosciu populu ! E cummunità di drittu nant'à tarra corsa hè dinò. In sti tempi di losciulu dialogu, a sorti impost'à u Populu kanak ci moscia piu che bè u risicu di l'intrapulata francese.

Tocc'à noi indipendentisti chì simu di firmà cuscenti chì u Populu Corsu hè solu attori di u so avvena è quissa mai un la pudaremu sprizzà. Ad ogni mumentu e tappa di dialogu o di prossima nuguizazioni faremu sempri sapè ciò chì hè u Populu, comu à scrivia u prighjuneru puliticu, Ghjuvan Petru Santini* (*) :

« Le Peuple Corse est une communauté historique, sociale et culturelle dont le territoire est l'île de Corse et dont la langue nationale est la langue corse. Le Peuple corse est la communauté de droit en Corse. »

Hè cussì chì pudaremu pratenda in cori di u Mediterraneu, comu i kanak in cori di u Pacificu, à un veru avvena di maestria paisana à un destin naziunali.

■ OLIVIERU SAULI

* Jean Pierre Santini ~ Pour une Assemblée Nationale Provisoire Consulta Naziunale di a Corsica. Editions Lacour

*Sumariu**Cap'Articulu***Da a Kanaky à a Corsica 2***Cartulare speciale***Core in Fronte
aux Législatives 3, 4, 5***Pulitica / Suciale***Notre motion contre
la « loi plein emploi » 6, 7***Intervista / Internaziunale***Agostino Peru 8, 9***Internaziunale***Hommage à M. Sayed
du Front Polisario 10***Litteratura***De la Franc-Maçonnerie en Corse 11***Ultima paghjina***Libertà pà Stefanu Ori ! 12**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 JUIN ET DU 7 JUILLET 2024 LES RAISONS DE NOTRE PARTICIPATION

Nous serons présents à ce premier tour des élections législatives françaises, le dimanche 30 juin. Notre présence participe de l'analyse que nous avons faite des récentes élections au Parlement européen, du nouveau contexte politique international, qui s'en est dégagé, et des conséquences de la dissolution de l'Assemblée Nationale française qui s'en est suivie.



Ces éléments ne sont pas sans conséquence sur le dialogue en cours, portant sur l'autonomie pour la Corse. Ils ont d'autant plus d'importance qu'ils mettent en évidence une poussée importante des populismes et de l'immobilisme, particulièrement opposés aux revendications historiques du peuple corse, à sa lutte et à ses droits.

Face à cette nouvelle situation, nous avons proposé aux forces principales du Mouvement National, une convergence politique, selon le respect de la diversité et du pluralisme. Cette proposition était, selon nous, la meilleure des réponses, attendue

et souhaitée par les forces vives de notre peuple. Elle était redoutée par les tenants de la dépendance et de l'inertie systémique.

Les calculs politiques, des uns et la tétanie politique, des autres, ont eu raison de cette aspiration populaire. Nous avons donc décidé d'occuper ce moment politique, selon l'esprit de lutte qui nous anime, que nul ne peut démentir, et dans la perspective d'occuper tous les terrains, y compris ceux du système dominant en place.

Par cette présence, nous entendons faire entendre et développer nos propositions.

Nous devons replacer la Corse et les Corses, selon leur situation, leurs attentes, leurs espoirs, au cœur des débats et des perspectives d'avenir. Le dialogue sur l'autonomie, que nous entendons impulser selon de nouvelles règles, ne saurait être vidé de tout son potentiel ni dévié de sa finalité politique initiale pour, simplement, tenter de le maintenir à flot alors même qu'il semble être potentiellement à bout de souffle. Il suppose d'être relancé avec force et détermination pour aboutir à des négociations sur une véritable solution politique globale et un droit, à termes, à l'autodétermination.



L'enjeu est, certes pour nous, dans cette conjoncture électorale, de faire valoir les droits historiques du peuple corse.

Dans le contexte actuel, nous devons nous opposer à la mondialisation libérale, à la dépossession foncière, à la précarisation des couches populaires les plus défavorisées, aux atteintes patrimoniales et environnementales, à la mise en coupe réglée de la société et à sa maffiosisation planifiée, à la destruction de notre tissu communautaire, social et culturel.

Dans cette perspective, les enjeux sociétaux de notre siècle sont tout aussi importants que l'autonomie, qui doit, dès lors, transcender son seul aspect institutionnel.

Selon cette projection, au cours de cette campagne, nous entendons nous engager :

- Pour une société corse citoyenne, juste, généreuse, socialement avancée, productrice d'emplois et de partage, de mutualisation et de respect;
- Pour le respect et l'affirmation de nos droits individuels et collectifs; Pour la justice sociale et la répartition des richesses; Pour l'accès à la formation et aux études pour tous;
- Pour l'accès au logement, à l'emploi et à la propriété; Pour un équitable pouvoir d'achat et une politique publique d'aide et de soutien au crédit et à l'épargne;
- Pour le maintien des services publics; Pour l'initiative individuelle attentionnée d'un marché régulé;
- Pour le droit à la santé pour tous; Pour une agriculture productive et la souveraineté alimentaire;

- Pour la protection et la valorisation de notre environnement, de ses richesses faunistiques et floristiques;
 - Pour le respect de nos pievi, de nos pasciali et de nos villes.
 - Pour le droit à l'enseignement prioritaire de notre langue et à notre culture;
 - Pour une régulation maîtrisée des mouvements migratoires et une politique d'insertion et d'intégration adéquate, basée sur nos valeurs.
 - Pour la reconnaissance de nos droits nationaux et du droit à l'autodétermination;
 - Pour une Méditerranée des peuples libres, souverains et la paix;
- Pour une Europe sociale des peuples et nations libres.

- Pour cette campagne, nous avons désigné les candidates et candidats suivants :

Circonscription 1 Corse du Sud :

**Emmanuelle Dominici
et Luc Bernardini**

Circonscription 2 – Corse du Sud :

**Jean Baptiste Cucchi
et Michel Ettori**

Circonscription 1 – Haute-Corse :

**Jean-Baptiste Lucciardi
et Serena Battestini**

Circonscription 2 – Haute-Corse :

Antoine Carli et Tony Santini

Nous appelons tous les indépendantistes corses, au-delà tous les patriotes et avec eux tous les corses, soucieux du sort imposé à notre peuple, à renforcer notre démarche dans le cadre de ces élections. Ce vote est politique et philosophique qui ne souffre d'aucune démagogie, d'aucun retournement et d'aucune trahison. Il est celui de la Corse libre.



**Emmanuelle
DOMINICI**



**Luc
BERNARDINI**



**Jean-Baptiste
CUCCHI**



**Michel
ETTORI**



Il s'inscrit dans une optique de lutte qui privilégie la résistance et la construction, la mobilisation populaire, la démocratie directe et quotidienne.

Ce vote sera celui de l'adhésion à l'avenir et à l'espérance.



**PAR A CORSICA !
PAR U SO SPANNAMENTU SUCIALI!
PAR A PACI E PAR A SO LIBARTÀ!
OGHJI CUSCENZA E DUMANI MAESTRIA PAISANA!**

VUTEMU TUTT'INSEMBU I CANDIDATI DI CORE IN FRONTE!

MUZIONE PÀ A DIFESA DI I PIÙ PUVARI

À l'occasion de la dernière session de l'Assemblée de Corse des 30 et 31 mai, le groupe Core in Fronte a déposé une motion demandant à amender et adapter la « loi plein emploi » du gouvernement français dans la perspective du statut d'autonomie. Nous y avons demandé en particulier le rejet du « conditionnement du RSA » à 15 heures d'activité hebdomadaire, un véritable non-sens à nos yeux.

Car au-delà de l'aspect de fond de cette loi, résolument démagogique et anti-pauvre, nous estimons justement qu'elle n'est pas adaptée aux réalités de la Corse.

Ce type de mesures injustes, indigestes et inégalitaires risquent malheureusement de devenir fréquentes si un gouvernement encore plus à droite remportait les élections législatives à venir. Car si nous connaissons déjà la menace sur le processus d'autonomie, nous devons aussi savoir qu'une victoire des forces réactionnaires entrainerait de virulentes casses sociales.

Notre mouvement se tiendra toujours aux côtés des plus faibles et des plus démunis et reste plus que jamais vigilant sur la défense des acquis sociaux populaires.

À noter que cette motion a été votée à l'unanimité, avec non-participation de la droite.

Eccu u testu di a muzione :

Considérant la « loi plein emploi » promulguée le 18 décembre 2023 par le Parlement français,

Considérant « l'expérimentation » de cette loi sur 47 départements (29 nouveaux départements l'appliquent depuis le 1^{er} mars 2024),

Considérant l'article 2 de ladite loi, conditionnant l'octroi ou le maintien du Revenu de Solidarité Active (RSA) à l'obligation d'effectuer quinze heures d'activité hebdomadaire pour ses allocataires,

Considérant que toute activité professionnelle doit être justement rémunérée, en corrélation avec le droit du travail et les réglementations sociales,

Considérant que les bénéficiaires des minima sociaux disposent d'ores-et-déjà de droits et de devoirs. Au titre de ces devoirs, les allocataires du RSA doivent par exemple déclarer tous les trois mois leurs revenus, ils sont signataires d'un Contrat d'Engagements Réciproques et ils sont accompagnés dans la mise en œuvre d'actions de réinsertion,



La Corse reste la région métropolitaine la plus touchée par la pauvreté

Manon Perelli le Mardi 3 Octobre 2023 à 22:30

Ce mardi, l'Insee présentait les résultats de son panorama de la pauvreté. Avec 18% de taux de pauvreté, la Corse s'illustre une nouvelle fois comme le territoire métropolitain le plus touché



Article de Corse Net Infos - Octobre 2023



Allocations, RSA, CMU... Les Corses sont parmi les Français qui sollicitent le moins les aides auxquelles ils ont droit

Créateur : PHILIPPE HUGUEN | Crédits : AFP

Vous voulez connaître l'origine de ces informations ? [En savoir plus](#)
Les images peuvent être soumises à des droits d'auteur. [En savoir plus](#)

Article du Monde – 2019



Considérant que de nombreux bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité ont déjà une activité professionnelle (travailleurs indépendants, salariés à temps partiels...)

Considérant que le taux de pauvreté demeure plus important en Corse qu'en France ; au sein du Peuple Corse 18,3 % de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Ce seuil ne dépassant pas 14,4% en France,

Considérant que les minima sociaux (Revenu de Solidarité Active « socle », Allocation Adulte Handicapé, Allocation de Solidarité Spécifique) constituent un moyen de survie essentiel et indispensable pour de nombreux ménages pauvres, en particulier en Corse,

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2018 et la fusion des Départements de Haute Corse, de Corse du Sud et de la Collectivité Territoriale de Corse, la Collectivité de Corse exerce la compétence en matière d'aide sociale, autrefois dévolue aux conseils départementaux,

L'Assemblée De Corse

Réaffirme son attachement à la solidarité, à la justice sociale et au refus des inégalités et fractures sociales.

S'inquiète des inévitables effets néfastes de la « loi plein emploi » sur la situation sociale de la Corse et sur le risque de paupérisation et de marginalisation croissant qu'elle pourrait entraîner dans la population.

S'inquiète de la portée de ladite loi sur le droit du travail et les multiples précédents qu'elle peut engendrer comme l'esclavage « masqué », le travail dissimulé ou « gratuit », les emplois précaires non protégés et la concurrence entre travailleurs pauvres.

DÉNONCE le caractère résolument discriminatoire, anti-social, voire « anti-pauvres » de ladite loi.

Rappelle que la Collectivité de Corse s'était engagée, avant l'entrée en vigueur de cette loi, dans la conception d'un pacte et programme territorial d'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active 2024-2028, adopté par l'Assemblée de

Corse le 25 avril 2024, prévoyant un renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires ;

Rappelle la demande d'adaptation législative à la Corse de la loi pour le plein emploi, adoptée par délibération N° 24/049 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la convention pour l'insertion et l'emploi pour 2024 ;

Rappelle que la Collectivité de Corse est seule responsable du parcours des allocataires et notamment des éventuelles mesures de sanctions ;

Demande un moratoire quant à l'application de l'article 2 de la loi « plein emploi » en Corse ; sa généralisation sur l'ensemble du territoire français étant prévue pour le 1^{er} janvier 2025.

Demande à ce que ce moratoire se prolonge dans l'attente de l'entrée en vigueur de la Collectivité autonome de Corse.

Demande à disposer du pouvoir législatif pour mettre en œuvre les réglementations, amendements ou adaptations inhérentes à la loi plein emploi dans le cadre du statut d'autonomie de la Corse.

Intervista in lingua italiana

AGOSTINO PERU, MILITANTI DI A LOTTA CONTR'A SPECULAZIONE ENERGETTICA IN SARDEGNA

■ **DA PER NOI:** Si è messa in movimento una protesta popolare contro il progetto delle pale eoliche in Sardegna. Perchè questo movimento?

■ **AP:** Questo movimento si è reso necessario nel momento in cui ci siamo resi conto in Sardegna che ci trovavamo di fronte all'ennesimo assalto di stampo coloniale alla nostra isola, non siamo contro la transizione energetica e il passaggio dal fossile alle rinnovabili bensì al meccanismo speculativo che si è andato a innescare e pensiamo che solo un grande movimento di popolo possa riuscire a costringere le istituzioni ad ascoltarci e prendere in considerazione le nostre rivendicazioni, e ci stiamo riuscendo.

■ **DPN:** Quando si tratta di sistema eolico nel settore dell'energia si tratta anche di sviluppo durevole e non inquinante? Perchè questo rifiuto? Perchè si parla di speculazione?

■ **AP:** Purtroppo l'aggettivo "durevole" e lo status di "non inquinante" per quanto riguarda questa tipologia di impianti non vanno assolutamente a braccetto. In teoria l'energia prodotta è chiaramente pulita ma in pratica questi impianti che sono a tutti gli effetti impianti industriali di grosse dimensioni sono molto impattanti e tutt'altro che "green", la loro durata è decennale, necessitano di parecchie manutenzioni e vanno continuamente incontro a obsolescenza, molto impattanti da punto di vista visivo e paesaggistico rischierebbero di compromettere per sempre il paesaggio della nostra terra, oltre a lasciare sulle spalle della nostra gente gli ingentissimi costi di smaltimento al termine della vita dell'impianto di cui queste multinazionali non se ne occupano mai. Il rifiuto è in parte direttamente connesso al meccanismo speculativo da cui sono mosse queste società straniere e multinazionali, in parte al fatto che questo ennesimo piano



industriale è ancora una volta calato dall'alto senza prendere in considerazione i sentimenti che animano il nostro popolo a riguardo, senza tenere conto delle peculiarità del nostro territorio, caratteristiche delle nostre comunità e economia della nostra terra, ci siamo ritrovati sulle spalle progetti di parchi eolici per 60 GW (il fabbisogno energetico di tutto il nord Italia) di potenza senza tener conto di dove, quando e come, come che la nostra terra non fosse abitata ma fosse un grande deserto baciato dal sole e soffiato dal vento nella quale loro potessero tranquillamente sguazzare, una sorta di mangiatoia per le multinazionali di mezzo mondo, l'ennesima operazione coloniale e speculativa dello stato italiano e dell'unione europea a danno della nostra gente, invece questa terra è abitata, è viva,



e lo stiamo dimostrando, nelle piazze, nelle strade, nelle centinaia di assemblee che incendiano i nostri paesi!



■ **DPN:** Qual'è l'attitudine della regione sarda? Qual'è la sua competenza nel dominio dell'energia?

■ **AP:** L'attitudine della regione Sardegna in questo momento è presochè passiva nonostante il debole braccio di ferro con lo stato italiano i comitati son rimasti pressochè inascoltati e si tarda a emanare una precisa e incisiva moratoria, fin ora è stato imposto un ridicolo tetto minimo a 6,2 Gw ma per l'assurdo non esiste un tetto massimo, ciò è uno dei particolari responsabili della prateria offerta agli speculatori dato il fatto che i progetti presentati ammontano ora a circa 60GW di potenza ma sono in continua crescita, lo statuto d'autonomia della Sardegna all'articolo 4 da alla Sardegna una mutilata potestà legislativa in ambito di energia dato il fatto che questa è comunque asoggettata al confronto con Roma mentre a piena potestà nell'ambito territoriale e paesaggistico, per ciò questo dovrebbe essere il grimaldello da utilizzare per venire fuori da quest'ennesima truffa ai danni del nostro popolo, ma in quell'ambito la regione tace, speriamo in ulteriori sviluppi e in un apertura maggiore dei palazzi di potere nei confronti dei comitati che ormai non

possono più rimanere inascoltati anche alla luce delle manifestazioni di popolo sempre più numerose e delle azioni sempre più incisive.

■ **DPN:** Puoi presentarmi il tuo movimento e le sue proposte per un'alternativa a questo progetto?

■ **AP:** Il nostro movimento è composto da uomini e donne, che nella nostra società occupano i più svariati ruoli, lavoratori, lavoratrici, imprenditori, insegnanti, medici, archeologi, agricoltori, agronomi, studenti, studiosi ecc una rappresentazione democratica di quella che è la nostra terra e la nostra società, che hanno deciso di unirsi e organizzarsi per mettere in luce la catastrofe che stava incombendo su di noi, scovarne le criticità, capirne i pericoli, combatterla e proporre un'alternativa che abbia testa e piedi in Sardegna e che non sia l'ennesima ingiustizia calata dall'alto a beneficio dei soliti padroni del mondo e a danno della nostra gente, del nostro paesaggio, della nostra economia, della nostra storia e del nostro futuro.

Abbiamo le idee abbastanza chiare come chiari sono i nostri obiettivi,

pensiamo che il superamento del fossile e un passaggio a un'economia più sostenibile sia necessario ma lottiamo per questo da molto prima di loro e non abbiamo di certo bisogno di riempire la nostra terra di migliaia di torri di 240 metri o di centinaia di ettari di pannelli fotovoltaici in terre fertili perchè questo avvenga.

Le nostre proposte vanno da potenziare le numerose dighe che abbiamo in Sardegna nei numerosi salti e quindi incrementare la produzione di energia idroelettrica anch'essa pulita e a impatto praticamente nullo a utilizzare il fotovoltaico con criterio e quindi sfruttando le numerose superfici dei tetti di aree industriali o edifici commerciali (non di certo i terreni fertili che potrebbero esser dedicati all'agricoltura) ma sicuramente non nella misura in cui ci hanno proposto. La transizione energetica è necessaria, ormai indispensabile ma deve esser portata avanti con il contributo di tutti, con criterio, nel rispetto delle culture e dei popoli e soprattutto con tutti e per tutti, non a beneficio di pochi o dei grossi colossi che ora vogliono accaparrarsi anche il sole e il vento.

HOMMAGE À EL OUALI MUSTAPHA SAYED

El Ouali Mustapha Sayed est mort au combat le 9 juin 1976 à Nouakchott en Mauritanie après une attaque du Front Polisario lors du conflit pour la décolonisation du Sahara occidental ancienne colonie espagnole.

Sayed était le principal fondateur du Front Polisario créé en mai 1973 à Zouerate. C'était le fils d'une famille d'éleveurs nomades. Il bénéficia d'une bourse pour étudier à Casablanca le droit, et les sciences politiques. Brillant, il étudia aussi en Europe, au Pays-Bas notamment. Parmi une génération étudiante post-68 emergea une conscience Sahraouie, il fut arrêté et torturé par la police marocaine en 1972. Il prit le chemin de la lutte armée et fut un redoutable combattant dans le conflit du Sahara occidental. Un cessez-le-feu est en place depuis 1991. Mais ce conflit, toujours supervisé par l'ONU et son comité de décolonisation, n'est pas clos. La République arabe Sahraouie démocratique est admise à l'OUA (union africaine) et reconnue par une trentaine de pays; ses principaux soutiens sont l'Algérie et l'Afrique du Sud. La fin de la domination de l'ANC dans ce dernier pays pourrait entraîner un fléchissement de ce soutien. Le Maroc lui est soutenu par les États-Unis et il s'en tient à un plan d'autonomie pour le Sahara occidental. La question de l'autodétermination des sahraouis reste dans l'agenda diplomatique mondial.

■ GD



DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN CORSE

C'est à un petit voyage feint de secrets que nous convie l'auteur, Dominique Agostini. Un voyage où se croisent religion, spiritualité, philosophie, sociale et politique. Comme une incursion quelque peu occulte au cœur de la terre corse pour y découvrir entre histoire et actualité, cette franc-maçonnerie à laquelle on prête tant de légendes mais qui n'échappe pourtant pas au piège du déviationnisme ambiant propre à notre siècle...*

Un peu d'histoire...

On prête à Théodore de Neuhoﬀ l'introduction de la Franc-maçonnerie en Corse. L'auteur le suppose ainsi : « L'activité maçonnique en Corse débute avec l'arrivée du baron de Neuhoﬀ dans la plaine orientale ». Une origine beaucoup plus spéciﬁée et élargie par Didier Ramelet Stuart** qui, au-delà du sillage de ce baron, adjoint la marque écossaise dont le pays passe « pour le berceau de la Franc-maçonnerie*** ». N'est-il pas également précisé dans le livre de Dominique Agostini que « Les anciennes pierres de l'Alta-Rocca, tout comme d'autres lieux, ont abrité des loges créées par des jacobites partisans des Stuarts anglais ? Quoi qu'il en soit, cette implantation accompagne et nourrit le contexte politique d'alors, et particulièrement les cercles patriotiques évoluant autour de Pasquale Paoli. L'auteur y décèle d'ailleurs la mise en place d'une « contre-franc-maçonnerie appelée les « Beati Paoli », qui s'est répandue dans plusieurs îles de la Méditerranée ». On retrouve d'ailleurs « i Beati Paoli » dans l'histoire sicilienne, une présence qui demande justement à être approfondie.

Une implantation conséquente

Cette franc-maçonnerie paraît heurter le tissu communautaire et religieux corse. Il est vrai que « La franc-maçonnerie et la religion n'ont pas toujours été en harmonie, et cela depuis des millénaires. » Mais « la spiritualité est

intrinsèquement liée à la vie religieuse en Corse. Bien sûr, les relations entre l'État, la religion et la franc-maçonnerie n'ont pas toujours été faciles, souvent erratiques, mais elles connaissent finalement des relations apaisées. » Dominique Agostini affirme ainsi qu'aujourd'hui, « la franc-maçonnerie en Corse représente indéniablement une force sociale quasi-politique qui touche presque toutes les couches de la population. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec près de 4000 membres répartis dans près de 100 loges ».

Pour la paix en Corse

L'importance des chiffres désigne un terreau propice à l'interventionnisme et au clientélisme au point d'affirmer que « la franc-maçonnerie devient un nouveau style de clan à l'usage corsu » et qui touche tout autant au contexte politique toujours d'actualité, spéciﬁquement sur les initiatives visant à soutenir le principe d'un dialogue et d'une solution politique engageant le Mouvement National et l'État français. L'auteur s'appuie surtout sur une rencontre précise, celle de la dite « Rue Cadet » en ces termes : « « Nous ne reviendrons pas sur le fiasco de Simon Giovanni qui a voulu apporter la paix en Corse avec Francis Piazza, François Rebsamen et compagnie. » Et qui à priori n'eût pas les effets escomptés...

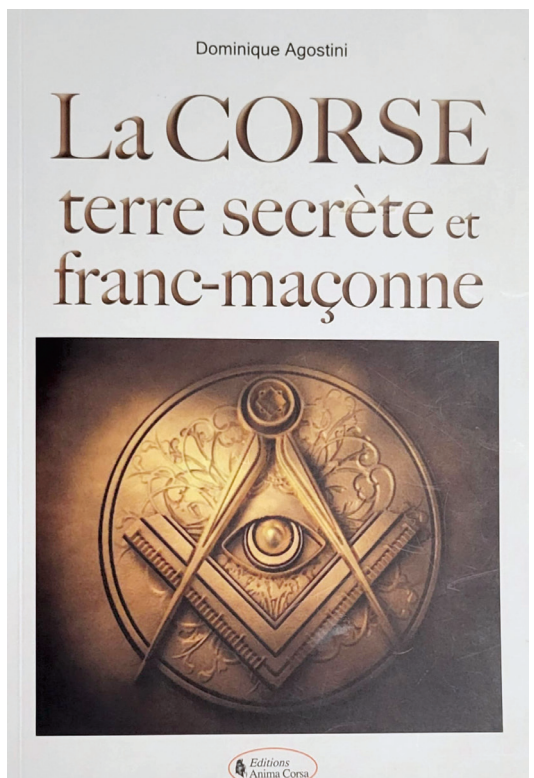
Du déviationnisme à la mafia...

Une Franc-Maçonnerie aussi présentée comme altérée, pervertie : « Malheureusement, cette nouvelle phase

* Ancien maire de Castellare di Mercurio.

** Auteur du livre « Les Stuart et la Corse (Alba Corsica Éditions). »

*** Phrase extraite du livre « Les Stuart et la Corse ».



de la franc-maçonnerie a été entachée par une autre forme d'infiltration moins louable, celle des affaires... ». Et qui semble accompagner un certain mouvement de nature mafieuse : « De nos jours, il semblerait que la mafia se soit implanté en Corse. Les clans mafieux corses sont puissants et influencent tous les milieux de la société civile et politique, avec des extorsions de fonds, des arnaques, des trafics et même des assassinats ! » Au-delà de ce constat, aux antipodes des logiques « conspirationnistes » dans lesquelles s'évertuent à nager quelques pourfendeurs, la terre corse, « terre chrétienne et terre maçonnique » semble dans ce livre dévoiler quelques-uns de ses petits secrets, parfois de... polichinelle. Ce qui n'ôte rien à la dimension intéressante de l'ouvrage, et aux sujets évoqués qui interpellent également bien des consciences dès lors qu'il s'agit de concevoir l'avenir de l'île. À découvrir****.

■ OLIVIERU SAULI

**** La Corse, Terre secrète et franc-maçonne. Éditions Anima Corsa.



PÀ MANDALI
UN MISSAGHJU
**42, Rue de la Santé
75014 Paris**
N° D'ÉCROU 31 62 93

SUSTENITE



Aiutu.Paisanu



aiutupaisanu@gmail.com

ADERITE



coreinfronte



coreinfronte@gmail.com